

I. INTRODUCTION

En exécution des Ordres de mission n° 352/CAB/MINETATMIN.PLAN/ITIE/2023 du 24 aout 2023 de SEM Madame la Ministre d'Etat et Ministre du plan, n°P/00/0114/2023 du 24 aout 2023 du Président du Conseil supérieur du Portefeuille et n°027 ;033 et 034 /COORD/ITIE-RDC/ST/GRM/2023 des 15 et 25 aout 2023 de Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE, une délégation mixte composée des membres du Secrétariat technique de l'ITIE-RDC, de la Cour des comptes, de l'Inspection Générale des Finances, du Conseil Supérieur du portefeuille, des Régies financières (DGI, DGDA et DGRAD) de la Société civile et de l'entreprise publique SAKIMA a mené une mission officielle à Lubumbashi en vue d'organiser et prendre part active à l'atelier des parties prenantes pour débattre de la problématique des avances fiscales que les entreprises publiques consentent à l'Etat.

Cet atelier, organisé par l'ITIE-RDC, fait suite au débat nourri engagé par les parties prenantes autour de cette question qui fait également objet d'une mesure corrective à rencontrer lors de la prochaine validation qui démarre le 1^{er} janvier 2025.

II. ASPECTS GENERAUX

- **Objet de la Mission et composition de l'Equipe :** Voir copie des Ordres de mission en annexe.

Il est à noter qu'un membre du COREF/Kinshasa (qui ne figure pas sur les Ordres de mission ci-dessus), qui fait aussi partie de la délégation, était porteur d'un ordre de mission signé par le Secrétaire Exécutif de cette structure.

- **Durée de la mission :** Du 28 aout au 1^{er} septembre 2023, soit 05 jours calendriers.

Note : Il convient de considérer plutôt 5 nuitées au lieu de 4 du fait que le retour prévu à 19h (heures de Lubumbashi) repoussé à 20h30 est intervenu après le check out à l'hôtel qui se fait généralement entre 11h et 12h. La journée était donc entièrement consommée. Aussi, compte tenu du retard pris par la compagnie d'aviation (CAA), le gros de délégation est arrivé à Kinshasa très tard (vers 22h30).

- **Direction de la mission :** ITIE-RDC au travers le Coordonnateur National monsieur Jean jacques Kayembe Mufwankolo.
- **Prise en charge :** La mission a été financièrement prise en charge par le COREF au travers le Projet « ENCORE » de la Banque Mondiale. A ce titre, les missionnaires ont reçu 80% des frais de mission pour les 4 nuitées, le solde (20%) devant être perçu au retour moyennant présentation des pièces justificatives.

- **Pièces justificatives présentées :**

1. Le présent rapport de mission signé par le chef de la délégation ;
2. Originaux des cartes d'embarquement ;
3. Les Go pass aller et retour

Notes :

- Dépôt Cartes d'embarquement et Go pass (aller-retour) au complet pour Jean Jacques Kayembe, Franck Nzira, Gilbert Deningaidi, Raoul Musau, Jérémie Kabambi, Patricia Mbombo, Mado Bileo, Lutete Kiniumba et Tubale.
- Dépôt carte et go pass avec des manquants : Salubeziya (manque un coupon taxe statistique) et Kabwe (une carte d'embarquement et un coupon taxe statistique).
- Cartes et go pass non reçus (et donc non déposés) : Christian Mudina (Cour des comptes), Jean Bosco Mate et Sebastien Tshimanga (IGF sont restés à Lubumbashi sur une autre mission) Tshibangu Kabwe et Iluta Ekofo (DGDA).



III. DEROULEMENT DE LA MISSION

Suite au désagrément de vol programmé pourtant dans la matinée, le gros de la délégation est arrivé à Lubumbashi le 28 aout dans la soirée et s'est mise au travail le lendemain. La mission s'est déroulée en deux étapes : (i) Préparation technique des exposés et mise au point des aspects logistiques (invitations, salles, rangement ...) et (ii) tenue de l'atelier.

1) Préparation technique et présentation des civilités

- 29 aout 2023 : Réunion de revue des présentations et de planification à l'Antenne du Secrétariat technique de l'ITIE à Lubumbashi.

En marge de cette préparation, quelques séances de travail et d'explication ont été tenues les points focaux ITIE des administrations et des entreprises publiques.

Dans la soirée, le staff du ST ITIE avec le délégué du COREF ont visité le lieu de l'atelier pour suivre de près la préparation de la salle.

2) Tenue de l'atelier

Tenu au centre d'Excellence Salama (dans l'enceinte école technique Salama), l'atelier a été ouvert le 30 aout 2023 et clôturé le 31 aout 2023 par le Coordonnateur national.

30 aout 2023 : première journée

Après l'hymne national, une minute de silence a été observée en mémoire de la regrettée madame Mamy Konji Kabila, point focal ITIE à la GECAMINES décédée le 28 aout 2023. Ensuite le Coordonnateur national a prononcé le mot d'introduction suivi par une photo de famille.

A la reprise, le Coordonnateur national a fait une présentation power point en deux parties : l'Avancement de la mise en œuvre de l'ITIE en RDC et la problématique des avances fiscales consenties par les entreprises publiques à l'Etat.

L'avancement de la mise en œuvre a porté sur (i) la chaîne de valeur des industries extractives, (ii) le progrès réalisé à la dernière validation, (iii) les mesures correctives, (iv) les innovations de la Norme 2023 et (v) les prochaines étapes. Un débat enrichissant a été engagé à l'issue de la présentation de cette partie.

Quant à la deuxième partie, elle a porté sur (i) le contexte de ces avances, (ii) la situation des avances consenties ainsi que celle de leurs apurements, (iii) les difficultés identifiées pour résoudre ces problèmes, (iv) les questions récurrentes des parties prenantes et (v) que faire pour solutionner ce problème. La présentation de cette partie a été complétée par un débat nourri.

31 aout 2023 : Deuxième journée

Cette journée a été consacrée aux exposés des structures concernées de près ou de loin par la question des avances fiscales et au débat général autour de cette problématique.

Sont intervenus les représentants des structures ci-après : GECAMINES SA, Conseil supérieur du portefeuille, DGDA, DGI, DGRAD, Cour des comptes et IGF. Un représentant des organisations de la société civile a également pris la parole pour donner son avis sur la question.

Un très riche débat a été noté lors des échanges.

Points essentiels notés lors de ce débat.

- Mettre fin au système des avances fiscales aux fins de sauvegarder l'exploitation et l'outil de production des Entreprises publiques notamment la GECAMINES, seule entreprise qui les consent ;

- Sauvegarder les intérêts de la GECAMINES puisqu'ayant versé intégralement les sommes demandées aux comptes indiqués par les autorités attitrées de la BCC. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de la mauvaise utilisation desdites avances.
- Amener la BCC à procéder au remboursement des avances non parvenues au Trésor public et non retracées par l'IGF. A défaut de verser ces sommes à la DGRAD, rembourser la partie indue à la GECAMINES ;
- Accélérer la titrisation et la compensation des avances retracées par l'IGF et parvenues au Trésor ;
- Organiser un autre débat sur la question élargie à la Banque centrale du Congo, le Ministère des finances, les trois régies nationales (DGI, DGRAD et DGDA) ;
- Accélérer l'installation de la salle d'audience de la Cour des comptes aux fins que cette dernière procède déjà à jugement des fautes de gestion.

IV. APPRECIATION ET DIFFICULTES

- Volonté des toutes les parties de trouver une solution définitive à cette question, en particulier la proscription de ces avances pour sauver la GECAMINES ;
- Exposés clairs de situation et un débat assez riche, objectif et responsable sur la question
- Participation très active des parties ;

Sans être exhaustif, les difficultés ci –après ont été notées :

- Lieu de la tenue de l'atelier trop excentré. Cet état a handicapé l'invitation et la participation des hautes autorités de la province ;
- Désagréments techniques dus au mauvais équipement de la salle ;
- Absence des acteurs clé notamment la BCC et le Ministère des finances. Ce dernier quoiqu'invité n'a pas daigné désigné un représentant à cet atelier ;
- Logistique et mobilité inadéquates particulièrement pendant la mission.

V. SUGGESTION

Organiser un autre débat sur la question dans les meilleurs délais comme l'ont recommandé les participants à l'atelier. A cet effet, obtenir la participation des acteurs clés cités ci-dessus qui étaient absents.

VI. CONCLUSION

Nonobstant les difficultés rencontrées du reste mineurs au regard du résultat atteint, la mission s'est bien déroulée. Vue l'importance, l'intérêt du sujet et dans l'optique de placer l'exploitation et l'outil, de la GECAMINES sur une voie durable, les points ci-dessus notés comme essentiels à l'issue du débat devaient être coulés en recommandations et faire l'objet d'un suivi rigoureux.,

Fait à Kinshasa, le 04 septembre 2023.

Pour la délégation (P.O)

Franck Nzira

Responsable Technique de l'ITIE-RDC

